

Point d'information

Evaluation quinquennale du

Hcéres

Conseil des directeurs de composantes

27 mai 2026

Pôles PAS, FIPVU, RIPI

université
de BORDEAUX

Rappel des modifications introduites par le Hcéres pour la vague B

Objectif : Alléger la charge de l'auto-évaluation

3 leviers de simplification principaux

1. **Calendrier resserré, évaluation raccourcie** : 1 an au lieu de 2 — soit 13 mois entre le lancement et la réception des rapports provisoires.
2. **Autonomie accrue dans l'auto-évaluation** : les guides (et non plus les référentiels) sont pensés dans une logique de conseil et d'individualisation de l'évaluation (liste de questions indicatives, liberté dans le choix des indicateurs remontés, dans les documents support et les annexes)
3. **Dossier plus concis, avec une flexibilité accrue** dans la structure des rapports d'auto-évaluation

Principales évolutions

FORMATION

De l'évaluation des formations à la capacité de pilotage

- D'une évaluation de formations objectivées par critères vers une évaluation de la capacité de l'établissement à piloter son offre
- Le doctorat est intégré dans le volet offre de formation (au lieu d'une évaluation à part)

RECHERCHE

Dossier unique, rythme assoupli

- Passage à un dossier unique pour toutes les unités et une évaluation tous les 6 ans
- Individualisation renforcée : choix des productions scientifiques mises en avant (portfolio), et des indicateurs

ÉTABLISSEMENT

Un référentiel assoupli, centré sur la stratégie

- De 18 références à 7 dimensions stratégiques
- Souplesse rédactionnelle : ordre des dimensions et des questions modulables en fonction de la stratégie de l'établissement

Calendrier transmis par le Hcéres

cf. courrier 2 avril

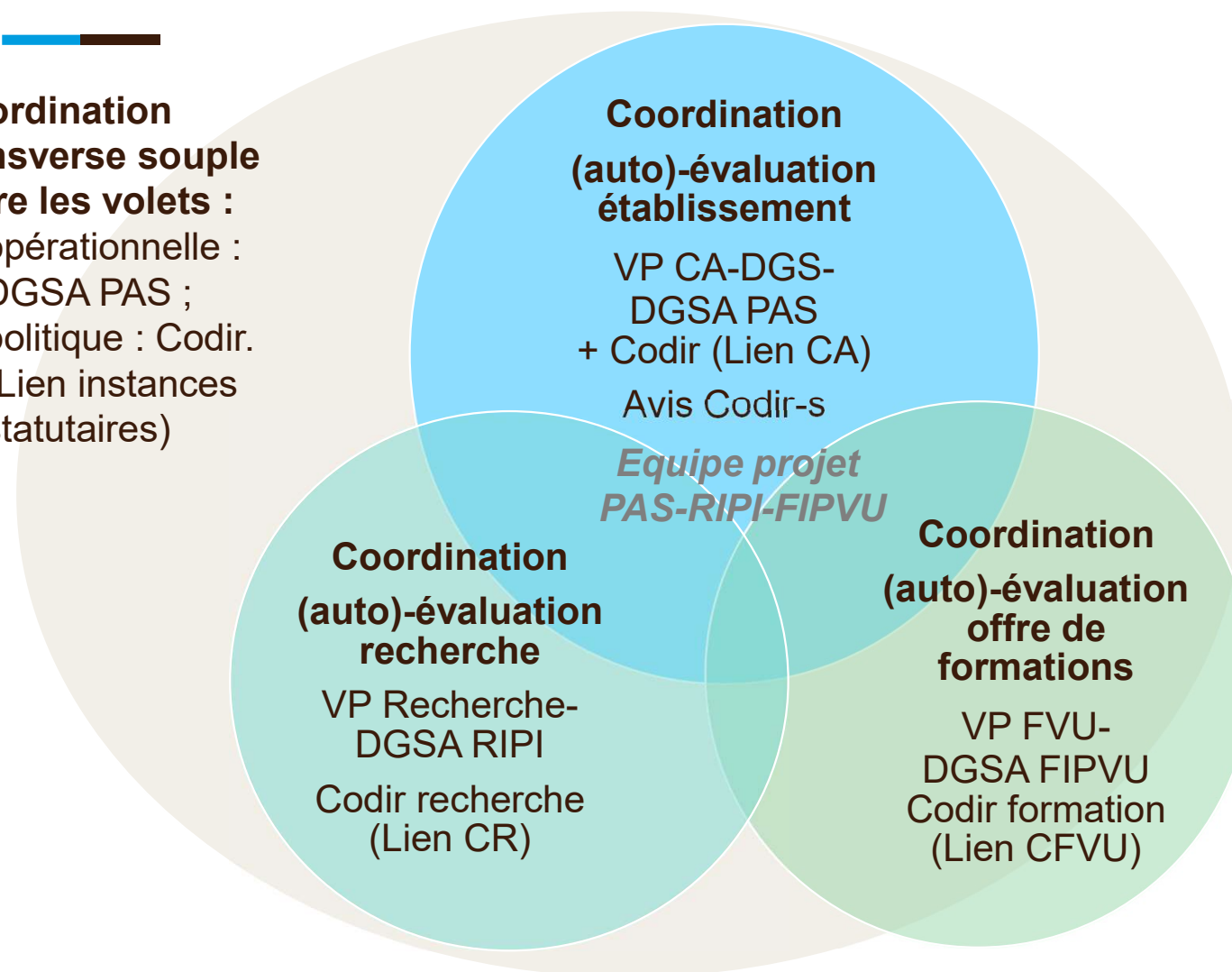
5 janvier 2027= Réunion stratégiques UB-Hcéres / lancement de la campagne

	Volet recherche	Volet offre de formation	Volet établissement
2027	5 juillet 2027 = Dépôt des autoévaluations unités de recherche Septembre 2027= début des visites dans les unités	28 juin 2027= Dépôt conjoint de l'autoévaluation de l'établissement et de ses formations	
2028		Novembre 2027= Visite conjointe de l'établissement et de ses formations Fin février 2028= Envoi version provisoire du rapport de l'établissement et de ses formations	

Organisation interne pour les trois types d'évaluation

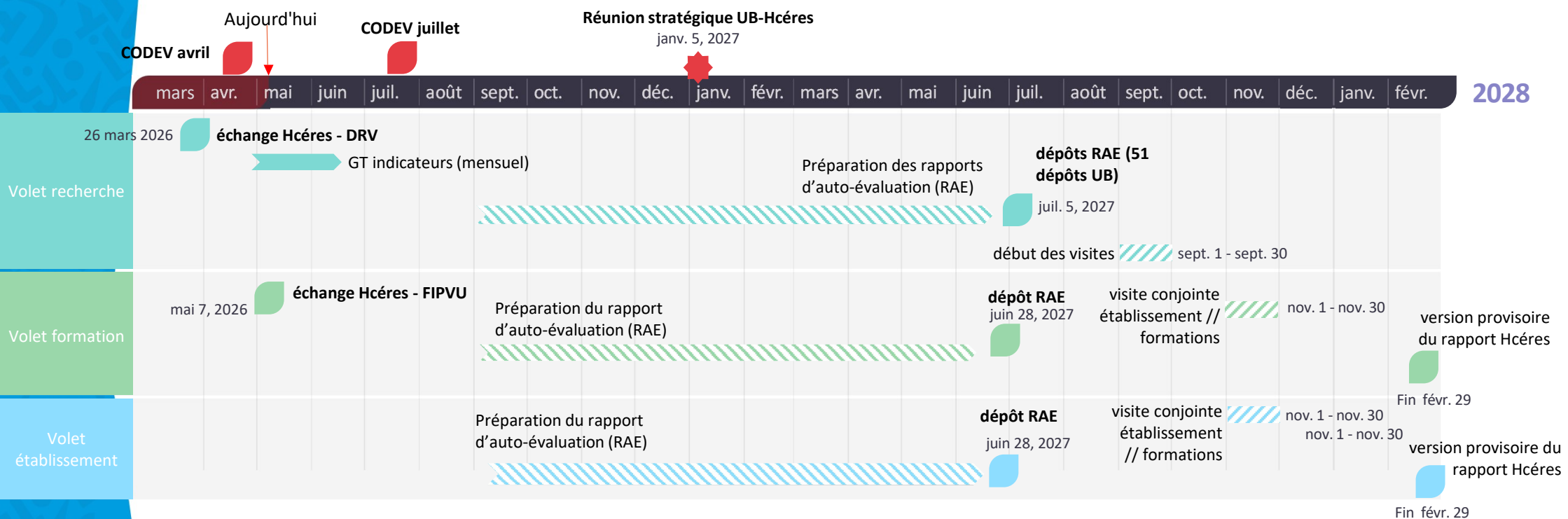
Coordination transverse souple entre les volets :

- opérationnelle : DGSA PAS ;
- politique : Codir. (Lien instances statutaires)



Mobilisation importante de la gouvernance, des DGSA et directions, structures internes, équipes pédagogiques, et directions d'unités à prévoir sur la période janv-juillet 2027

Calendrier UB : étapes déjà franchies et à franchir



Enjeux spécifiques et prochaines étapes

Volet Recherche

- Définir en lien avec les autres tutelles, la liste des indicateurs à demander aux unités
- Définir le rétroplanning interne de remontée des rapports d'auto-évaluation des unités et rôle des départements dans la phase de dépôt
- Décorrélation des durées de labellisation, de contractualisation des établissements et de mandat des directions d'unité
> *point d'attention du prochain CODEV de juillet*

Volet Formation

- Travaux en cours création d'une fiche mention complétée avec les feuilles de route grâce à l'IA (appui du LABRI)
- Atelier de travail avec les directeurs de SNI pour les associer à la préparation du dossier « pilotage de l'offre de formation » le 26 mai en CODIR-F
- Rendez vous avec la direction du département formation du HCERES le 15 juin.
- En attente de confirmation du processus DGESIP et de la date d'entrée en vigueur de la prochaine accréditation (septembre 2029?)

Volet Etablissement

- Affiner la méthode UB (à partir de l'autoévaluation 2021 et des guides rénovés) et les modalités de mobilisation collective
- Capitaliser et s'appuyer sur les autres exercices de pilotage stratégiques passés ou en cours
Ex : fiches passation de la gouvernance précédente, COMP 2, bilan Hcéres mi-parcours établissement, revue thématique CTO...
- Nécessité d'un échange avec la présidence du Hcéres/MESRE
⇒ d'ici le CoDev du 8 juillet ou à la rentrée 2026 ?

Calendrier des phases de dépôt - Formation

Réunion stratégique : 5 janvier 2027



Dépôt des autoévaluations des unités de recherche : 5 juillet 2027



Dépôt de l'autoévaluation de l'établissement et de ses formations : 28 juin 2027



Début des visites des unités de recherche : Septembre 2027



Visite conjointe de l'établissement et de ses formations : Novembre 2027



Envoi de la version provisoire du rapport de l'établissement et de ses formations : Fin février 2028